Intégrer un chien de protection dans son troupeau

Objectifs
Etre capable de décider de l'introduction d'un chien de protection dans son troupeau

Pré-requis
Pas de pré-requis

Contenu
Cette formation s'adresse aux éleveurs/euses qui souhaiteraient introduire un chien de protection dans leur troupeau.

Le matin, apports théoriques sur la place du chien de protection.
Différences avec le chien de conduite.
Les différentes phases dans la protection.
Points fondamentaux à respecter.

L'après-midi, il est prévu d'aller dans plusieurs fermes ayant déjà mis en place un chien de protection afin d'observer les chiens dans leur environnement, et de comprendre les contraintes et les facilités de cette mise en place.

La journée se terminera par un bilan et une évaluation de la formation.

NB : le lieu de la formation n'est pas encore confirmé. Il vous sera précisé ultérieurement.

Infos complémentaires

Organisée par Adear 11

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 26/01/2015

Tarifs
Adhérent 0€
Non adhérent 15€
Si non éligible Vivéa, nous contacter.

Plus de renseignements
Responsable de stage : Mariane Baldacci
adear11.formation@gmail.com
ADEAR Aude
maison paysanne
12 rue des Genêts
11000 Limoux
Tel. 04 68 31 09 05

Taux de satisfaction : %

Prévoir un repas tiré du sac.

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

23 févr 2015 09:15 - 17:15 (7hrs)	Salle de la mairie 11270 Fanjeaux	Bruno Thirion Formateur et éleveur

Partenaire(s)

LES ADEAR POUR S'INSTALLER PAYSAN

Financeur(s)

vivea

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prenom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

Courriel _Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _